

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 39 du 23 mai 2012

En ce 23 mai, Jean-Louis VIGNON, maire, a convoqué le conseil municipal pour aborder l'ordre du jour suivant : subventions, appels d'offres, signatures de conventions, désignation des jurés d'assises...

Madame MOAL et Messieurs GALLET, LE BRAS et CORNEC, excusés, ont donné pouvoir respectivement à Messieurs POUPON, BEAUCHAMP, VIGNON et LE MENS.

I Subventions communales

Sur les 12 000 € budgétés, le conseil alloue 9 550 € aux associations communales et 1 661 € aux associations externes et garde 789 € pour des demandes éventuellement tardives. A noter que deux subventions exceptionnelles de 1 000 € sont octroyées au Comité d'Animation pour la réalisation du char du carnaval et 1 000 € à l'Animation École pour les services d'une professionnelle pour le spectacle des enfants de l'école lors de la Kermesse (vote : 13 pour, 1 contre René RAUD).

Associations Communales

- Amis de Trévarn	200 €
- Animation École	2 400 €
- Club de bricolage	400 €
- Des idées et des mains	150 €
- Comité d'animation	1 700 €
- E.S.M.	1 100 €
- Fleur du Mékong	170 €
- Le P'tit ciné	400 €
- Les Poquelins de St-Urbain	300 €
- Livre Échange	1 800 €
- Naturvan	430 €
- Scrap à Lann Urvan	150 €
- Tous ensemble	350 €

Associations sportives et culturelles

- Bugale aman	8 €
- Chorale Kan ar Vag	8 €
- Dojo Landernéen	136 €
- Dourdon.	60 €
- Elorn Hand Ball	16 €
- Elorn Olympique Landerneau	56 €
- Foyer Coat-Mez	448 €
- Judo club du pays de Doulas	70 €
- Pays de Landerneau Athlé.	40 €
- Union rugby Landerneau	16 €

Associations diverses

- APPMA Daoulas	80 €
- Ass. Des Maires du canton	150 €
- Association Treizerien	25 €
- Centre nautique Loperhet	16 €
- CLCV	50 €
- Croix d'or Alcoool Assistance	25 €
- Don du sang	25 €
- FNATH	50 €
- Jardin d'éveil	32 €
- Secours catholique Daoulas	150 €
- Secours populaire Daoulas	200 €

II Effectifs personnel communal

Le personnel communal se compose de 9 postes de titulaires. Trois postes CAE (durée 6 mois renouvelable 1 fois) sont occupées actuellement par Virginie MEVEL (cantine / garderie), Roseline MIRY (entretien / garderie école) et Muriel BENABDER-RAHMANE (accueil mairie – voir page 2).

III Appels d'offres

Deux ouvertures de plis ont été faites par la Commission appel d'offres. Pour la voirie, la société EUROVIA a été retenue pour la réfection de la route de Penhep et la partie haute de la VC3 (99 342,20 € HT- voir page 5). La réfection des tribunes de foot sera confiée à Serge L'HOSTIS (28 813,12 € HT).

IV Conventions

Avec Tréflévenez : Le quartier de Beuzidou est alimenté par la commune de Tréflévenez qui va opérer des travaux de réfection du réseau d'eau. La commune participe aux travaux à hauteur de 2 074 €.

Avec Urbany : Un projet urbain partenarial est signé avec la société Urbany pour prendre en charge une partie des frais occasionnés par l'extension des réseaux d'eau et d'électricité vers le futur lotissement Kersimon (5 214 € et 6 800 €).

IV En bref

SIVURIC : la cantine centrale va désormais livrer à domicile Landerneau et les communes alentours.

Jurés d'Assises : 3 électeurs de la commune ont été tirés au sort pour faire partie du pool de jurés d'assises du Finistère.

Subvention Kanndi : le conseil autorise les demandes de subventions en vue de la valorisation de cet édifice patrimonial.

Tri Sélectif : A partir de septembre, le tri des plastiques et papiers sera fait individuellement dans des conteneurs jaunes. Les habitants sont appelés à acheter les conteneurs auprès de la Communauté de communes. Les ordures ménagères seront ramassées une semaine sur 2 en alternance avec les poubelles jaunes (voir page 9).

Les comptes-rendus intégraux de conseil sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

Tous les conseils sont ouverts au public. Un temps de parole lui est consacré.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Alice KUBIACZYK, née le 18 avril, domiciliée 4 Park Nevez.
Romain SANQUER, né le 19 avril, domicilié 100 résidence des Primevères.
Luhan BLANDIN, né le 8 mai, domicilié route de Créach Balbé.
Ilyana FLOCH, née le 23 mai, domiciliée 30 route de Kerdaoulas.

Mariages

Laëtitia BLAIZE et **Jean Pascal COHAT**, le 7 avril 2012.
Jennifer EMILY et **Marc-Olivier FARDIN**, le 18 mai 2012.

Décès

Le 8 avril est décédé à Landerneau, **Jean-Paul KERNEIS**, domicilié à Ty Rhu.
Le 18 avril est décédée à Saint-Urbain, **Marie-Françoise BILLANT**, domiciliée à Quillec.
Le 18 avril est décédé à Landerneau, **Jean-Jacques QUEGUINER**, domicilié 245 route de Kerdostin.
Le 16 mai est décédé à Landerneau, **Jean-Pierre LEGLISE**, domicilié 6 allée de Balanec.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les enfants de l'école ont rendu hommage à la mémoire des soldats morts pour la liberté en présence des anciens combattants et de la population.

Un pot de l'amitié a été servi à l'issue de la cérémonie après le dépôt d'une gerbe.



PETITES ANNONCES

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage sur Saint-Urbain. Tel : 02 98 25 06 71. Accepte le paiement par cheque emploi service.

Nelly, assistante maternelle, nouvelle sur Saint-Urbain dispose de 2 places pour accueillir vos bouts de choux. Tel : 02 98 20 29 50.

ROLLAND SAS recrute en CDD jusqu'en août 2012 pour son site basé à plouédern (20 km brest) : ouvriers de conditionnement h/f. Postes à pourvoir immédiatement. Merci d'expédier c.v et lettre de motivation, par courriel à l'adresse suivante : ekerhuel@rolland.fr

Perdu petit chat noir dans la résidence rurale. Légèrement blessé à la queue. Doit prendre des médicaments, si vous l'avez aperçu appelez au 02 98 25 07 98 ou 06 06 49 59 03.

Particulier récupère capsules usagées de la marque NESPRESSO pour du loisir créatif. Les déposer au Petit Bouchon, merci d'avance.

Objet trouvé : un manteau à Ty An Holl.

Communiqués de la Mairie

RECRUTEMENT

Muriel BENABDERRAHMANE est recrutée en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour une durée de 6 mois renouvelable sur la base de 20h par semaine. Elle aura pour fonction l'accueil à la mairie.



Florence COIFFURE / ESTHETIQUE

Place de la mairie - 02 98 25 01 39

Spéciale Fête des mères : Fait vivre à toutes les mamans un rituel de beauté unique avec les produits THALION.

- ◆ Soins visage sur mesure (réduction de 5 € sur un bon cadeau)
- ◆ Massage relaxant (réduction de 2,5 € sur un bon cadeau)
- ◆ Manucure d'entretien + pose de vernis (réduction de 5 € sur un bon cadeau)
- ◆ Coffret cadeau pour soins visage, soins corps ou pour le maquillage vous seront proposés avec des cadeaux en plus.



Alison Keromnes
NOUVEAU - Coiffeuse à domicile
Homme - femme et enfant

Coloriste permanentiste diplômée.

Faites vous coiffer chez vous sur simple appel téléphonique au 06 76 44 63 18

Du lundi au samedi de 9h à 19h.

ÉLECTIONS 2012

Résultats des élections présidentielles

Premier tour : 22 avril 2012

Nombre d'électeurs : 1134

Exprimés : 991

Nombre de votants : 1011

Participation : 89,15 %

Candidats	Nb voix	Pourcentages		
		St-Urbain	Bretagne	France
Mme Eva JOLY	37	3,73	2,95	2,31
Mme Marine LE PEN	108	10,90	13,24	17,90
M. Nicolas SARKOZY	196	19,78	25,66	27,18
M. Jean-Luc MÉLENCHON	120	12,11	11,01	11,10
M. Philippe POUTOU	16	1,61	1,35	1,15
Mme Nathalie ARTHAUD	5	0,50	0,64	0,56
M. Jacques CHEMINADE	2	0,20	0,26	0,25
M. François BAYROU	109	11,00	11,36	9,13
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	24	2,42	1,80	1,79
M. François HOLLANDE	374	37,74	31,74	28,63

Second tour : 06 mai 2012

Nombre d'électeurs : 1132

Exprimés : 941

Nombre de votants : 998

Participation : 88,16 %

Candidats	Nb voix	Pourcentages		
		St-Urbain	Bretagne	France
M. François HOLLANDE	612	65,04	56,35	51,63
M. Nicolas SARKOZY	329	34,96	43,65	48,37

Élections législatives

Elles se tiendront les **10 et 17 juin** prochain pour élire 577 députés, dont pour la première fois, 11 seront élus par les Français établis hors de France. Les députés sont élus en principe pour 5 ans, mais l'Assemblée nationale peut être dissoute par le Président de la République, ce qui provoque des élections anticipées.

Comme pour les élections présidentielles, les électeurs qui prévoient une impossibilité de se rendre au bureau de vote peuvent faire une procuration.

Vote par procuration : Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant) de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (le mandataire).

Le **mandataire** doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Démarche à faire : Le mandant doit se présenter en personne au commissariat de Daoulas (ou au tribunal d'instance de Brest) muni d'une pièce d'identité et remplir le formulaire de procuration qui inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (aucun justificatif n'est à fournir). Les informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance) sont à compléter sur le formulaire.

À savoir : Le mandataire ne reçoit aucun document ; c'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité et vote au nom du mandant dans les mêmes conditions que les autres électeurs après qu'un membre du bureau a vérifié avoir reçu la procuration. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Tous les résultats sont également sur le site saint-urbain.com

Infos Pratiques

Pour cause de formation, la **mairie** sera exceptionnellement **fermée** **lundi 4 juin de 10h à 15h.**
Merci de votre compréhension.

Le prochain bulletin paraîtra mi-juillet, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 30 juin dernier délai.
Merci.

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 25 juin

Otites et sinusites, la place des antibiotiques

Par Rémi MARIANOWSKI

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



En cas d'urgence médecin, composez le 15

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Lanerneau.

Lundi 18 juin de 15h à 19h ;

Mardi 19 juin de 14h à 18h ;

Mercredi 20 et jeudi 21 juin de 8h à 12h.

VIDE GRENIER

Organisé par l'association ASPERANSA (www.asperansa.org) **en faveur de l'autisme, grande cause nationale 2012**

Dimanche 24 juin de 9h à 18h

Salle des sports Collège St-Sébastien, rue Hervé de Guébriant, Lanerneau.

Arrivée des exposants de 7h à 8h, repli 18 h (3 € le mètre linéaire pour les exposants)

Tarif 1,50 €. Gratuit pour les - de 12 ans.

Contact et réservation au : 02 98 25 07 36 ou ckersaudy@club-internet.fr.

Début janvier de cette année, le site de la commune créé en janvier 2005, a fait peau neuve. Son nouveau look et son accès volontairement simple en font un outil facilement abordable.



De nouvelles rubriques sont venues enrichir le site.

En particulier la rubrique « **Patrimoine - Historique** », dotée maintenant d'une carte interactive - page « **Lannurvan et carte** » - qui évoluera au fil du temps.

Tout un volet historique raconte l'histoire de notre commune à travers, essentiellement, certains extraits des conseils municipaux passés. Vous pouvez ainsi vous replonger, par exemple, dans le débat du conseil municipal du 26 septembre 1830 sur le fait de prêter ou non serment au roi Charles X. De même, vous pouvez percevoir l'évolution de Saint-Urbain au fil du temps avec l'arrivée du téléphone ou de l'eau potable et vous rendre compte que ce qui semble évident actuellement n'était pas perçu de la même façon à ces époques.

Une rubrique « **Économie - Loisirs** » recense les artisans et commerçants de notre commune en essayant d'être exhaustive. Une liste identique est aussi mise en ligne pour l'hébergement et les loisirs.

Ce site doit être au service des administrés. Il s'est donc doté d'une rubrique « **Services** ».



Un volet « **Démarches administratives** » est destiné à vous aider dans ces démarches en donnant des renseignements sur les documents recherchés, mais surtout en donnant un accès direct sur le site du service public correspondant où les indications sont mises à jour dès que des modifications sont apportées par la loi.

Un volet « **Informations pratiques** » permet de tout savoir sur la location des salles (modalités, tarifs, etc.) et sur la gestion des déchets qui va être modifiée bientôt (voir page 9).

Un volet « **Santé** » a été ajouté pour connaître les coordonnées des praticiens de santé de notre commune, mais également les lieux de soins aux alentours (Landerneau et Brest) ainsi que les organismes liés au système de santé.

Dans le même souci de regroupement des informations, le volet « **Social** » vous renseigne sur le CCAS, le SIVURIC, l'aide à la personne et les diverses allocations. Enfin, avec le volet « **Enfance** » vous avez toutes les informations sur ces structures : RPAM, Microcrèche, Multi-accueil, ALSH. Une page est également consacrée aux transports scolaires.

Ce site est mis à jour régulièrement (bulletins municipaux, subventions, budget, comptes rendus du conseil municipal, etc.). En particulier la page d'accueil du site est actualisée au jour le jour pour sa partie « **Actualités** ». La date de mise à jour de la page est indiquée à droite, sous le bandeau du site.

OPAH

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas soucieuse du cadre de vie de ses habitants a lancé début 2012 une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans. L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions.

CITÉMÉTRIE : 32 Quai de Léon, (hôtel d'entreprises), Landerneau

Permanence sans rendez-vous les mardis de 10h à 13h et les autres jours sur rendez-vous
Tél : 02 98 43 99 65
opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr

En complément de l'OPAH, la Communauté de communes a décidé de regrouper, dans les mêmes locaux, les deux autres acteurs de l'habitat intervenant sur le territoire :

ADIL : permanence les 2^e et 4^e lundis du mois de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous et de 15h30 à 17h30 sans rendez-vous

ENER'GENCE : permanence sans rendez-vous les 1^{er} et 2^e mercredis du mois de 9h à 12h.

INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

La préfecture nous rappelle l'interdiction de brûlage des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales ou les entreprises d'espaces verts et paysagistes.

Ces déchets sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Les parcelles agricoles et forestières ne sont pas concernées par ces mesures.

De même, l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2011, interdit les barbecues, méchouis, feux de camp et l'écobuage du 15 mars au 30 septembre dans les bois, landes, forêts et plantations ainsi que dans les terrains situés à moins de 200 mètres de ces zones.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



PETITE ENFANCE

Le Relais parents assistants maternels du pays de Daoulas (RPAM) accompagne :

- les parents et futurs parents en recherche d'accueil ;
- les candidats à l'agrément et les assistants maternels.

3 route de la gare à Daoulas. Tél : 02 98 25 87 26.

(permanences téléphoniques lundi et jeudi de 13h30 à 16h30).

Les Mésanges

Micro-crèche Dip Ha Doup, de 2,5 mois à 3 ans.

3 route de la gare, 29460 DAOULAS - Tel: 02 92 25 97 22.

Dip ha Doup 12 rue Kéréol, 29460 DIRINON.

multi-accueil, de 2,5 mois à 3 ans - Tél : 02 98 25 97 22

Courriel : lesmesanges.dirinon@yahoo.fr.

ALSH (3-12 ans)

LOPERHET

18 rue St Léonard, 29470 LOPERHET.

Tél : 02 98 07 34 15 - centredeloisirs@loperhet.fr

Le planning mini-camps et accueil sur le site de Loperhet sera bientôt disponible en mairie ou à l'ALSH.



L'HOPITAL CAMFROUT

1 rue des Daphnées - 29460 L'HOPITAL-CAMFROUT

Tél : 02 98 20 10 38 - clshhopitalcamfrou@orange.fr

Les fiches d'inscriptions et toutes les informations relatives aux mini-camps des 4/6 ans, 6/9 ans et 9/12 ans sont disponibles en mairie ou directement auprès du centre de loisirs.

Une réunion d'information est programmée le mercredi 20 juin à 18h30 pour les 4/6 ans et à 19h pour les 6/9 ans et les 9/12 ans.



JEUNES

BAFD

Au CPIE Gorre Menez à Loperhet, stage de formation générale BAFD du 11 au 19 juin 2012. Il reste des places !

Le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs ».

Cette formation a pour objectif de vous préparer à exercer les fonctions suivantes : conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif ; diriger les personnels ; assurer la gestion de l'accueil ...

Contact au 02 98 07 03 74 ou cpie@wanadoo.fr

Venez aussi découvrir les dates, les lieux des formations BAFA-BAFD 2012 UBAPAR <http://www.ubapar.org/article289.html>

RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS

Article L 113-1 : « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ».

Dans les trois mois suivant la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Voirie

VC3

Les travaux de cheminement piéton et les abords de la voie romaine menant à Pencran sont désormais terminés. Les fortes intempéries du mois d'avril ont créé des dégâts sur les voies en cours de gazonnement, lessivant la terre. L'entreprise a réparé les dégâts et l'herbe poussée peut désormais retenir la terre.

Des travaux de réfection de voirie vont parfaire l'aménagement à la partie haute de la voie romaine (route de Penhep et route de Kerhuel entre Penhep et route de Kerdostin).

Les marquages au sol vont être refaits.

Les limites de la commune ont été agrandies en haut de cette voie romaine. La vitesse y est désormais de 50 km/h et par conséquent, la priorité à droite s'applique à chaque intersection.



ÉLAGAGE

Il est rappelé à chaque riverain d'une voie publique qu'il doit élaguer ses arbres, haies ou autres massifs arborés qui pourraient dépasser sur le domaine public. La végétation ne doit pas perturber la circulation des piétons (notamment voie VC3) et/ou la vision des automobilistes.



INSEE

Madame **Nanine Goret**, enquêtrice de l'INSEE effectue actuellement sur la commune de Saint-Urbain des enquêtes statistiques.

Les ménages visités ont été prévenus par courrier individuel et l'enquêtrice est munie d'une carte officielle qu'elle doit vous présenter.

Merci de lui faire un bon accueil.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

ES MIGNONNE

Tournoi U15 et U17 de l'ES Mignonne

Le tournoi de foot qui c'est tenu le 19 mai 2012 au terrain de St Urbain à remporté un franc succès (300 personnes) par un temps idéalement mitigé.

Résultats :

Tournoi U15 : Es le Cranou vainqueur face au Gj Horn 4 à 2 au pénalty.

Tournoi U17 : Plougonvelin vainqueur face à Plourin 1 à 0.



L'équipe gagnante du tournoi des U 17.

Résultats seniors de l'ES Mignonne

- ◆ Maintient de l'équipe A
- ◆ Montée de l'équipe B en D2
- ◆ Montée potentielle de l'équipe C en D3
- ◆ Très bon championnat de l'équipe loisirs



FLEUR DU MÉKONG

L'association remercie toutes les personnes qui ont offert des livres à la vente et toutes celles qui ont acheté ces livres. En effet, environ 2500 ouvrages ont été proposés et 390 ont été vendus pour une somme de 477 €. Cette somme sera destinée à l'équipement d'une deuxième bibliothèque dans l'un des onze villages que nous aidons au Vietnam.

A l'occasion de cette opération nous avons eu la joie d'accueillir un nouveau parrain Saint-Urbainais pour aider une autre fillette à poursuivre sa scolarité.

Le résultat moyen de cette deuxième édition ne nous empêche pas d'en prévoir une troisième au printemps prochain. Pour ce faire, après le tri des ouvrages restants et afin d'étoffer notre proposition de choix, nous vous sollicitons à nouveau pour des dons de livres afin de continuer notre action au Vietnam. Outre des romans, nous recherchons notamment des BD, des livres documentaires tels que géo, voyage, marine, animaux, sports, etc. et des livres pour enfants.

Ces livres doivent être bien entendu en bon état ; les dons peuvent se faire tout au long de l'année en les déposant en mairie ou en téléphonant au 02 98 25 00 93 ou 02 98 25 03 85.

Pour obtenir des renseignements sur l'association vous pouvez consulter le site de la mairie ou prendre contact avec la présidente de l'association Katia Kerzaon au 02 98 25 03 85.

L'association Fleur du Mékong vous remercie.

Théâtre

Les poquelins de Lannurvan

Nous vous donnons rendez-vous le
vendredi 22 Juin à 20h30
à la salle Ty Kreis-Ker

pour venir découvrir et applaudir nos jeunes comédiens.

Cette année neuf jeunes comédiens vont jouer sur la scène de la salle Ty Kreis-Ker. Voilà quatre ans que l'association existe avec l'appui de la Fonderie Théâtrale de Landerneau. Uniquement un groupe cette année mais toujours deux pièces : Drôle de Cirque et Le Petit Violon. Notre travail se divise en deux parties : entre octobre et décembre l'apprentissage de la gestuelle, la voix, ... puis début janvier place à la préparation du spectacle de fin d'année.



Des idées et des mains

Exposition « Arts créatifs »

Première édition et premier succès pour les bénévoles de l'association « Des Idées et des Mains » emmenée par Michelle BOTSONT.

Les membres avaient exposé leurs œuvres réalisées durant les ateliers du mardi après midi (peintures, décorations de lampes, couture...). Certains visiteurs étaient prêts à acheter des objets ou même passer commande, mais ce n'était pas le but de cette journée.

L'association se réunit chaque mardi de 14h à 17h et vous accueillera volontiers.



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



COMITÉ D'ANIMATION

Théâtre « Le Colonel Oiseau »

Le comité d'animation organise une présentation de la pièce de théâtre **le colonel oiseau** de Hristo Boytchev.

Avec Franck Jouany et Daniel Gourmelon.

Mise en scène de Pascal Péron par la troupe Oxygène de St Divy.



Les vendredi 8 juin et samedi 9 juin à 20h30

Synopsis : « Dans un ancien monastère, cerné par les loups et transformé en asile psychiatrique, survit une poignée d'individus inoffensifs que la société semble avoir oubliés. Un nouveau médecin intègre cette communauté dont il va pouvoir découvrir l'étrange fonctionnement. Une nuit, des vivres et des vêtements militaires de l'Onu atterrissent par erreur dans la forêt avoisinante. Les patients, intrigués, endossent les uniformes et à l'initiative de l'un d'entre eux, devenu leur « colonel », ils ambitionnent d'être les membres d'un nouveau territoire au sein des Balkans. Pour communiquer avec le Parlement européen, ils capturent des oiseaux migrateurs... »

« Dieu n'existe que pour les fous ! Il était fou lui-même, quand il a créé le monde. Et maintenant, il est tombé amoureux de son erreur. »

Carnaval de la Lune Étoilée 2012

La joyeuse équipe du Comité d'Animation, présidé par Maurice THOMAS, a mené à bien l'élaboration du char représentant la commune de Saint-Urbain.

Aidé de membres d'autres associations, ils ont défilé à bord du superbe char « Moulin Rouge » qui a fait l'admiration des spectateurs et les honneurs de la presse locale.

L'immense scène a permis à nos danseuses et danseurs, tout en souplesse, de faire une démonstration de la célèbre danse basée sur le célèbre pas, cuisse remontée et jambe vers le bas.



Félicitations à toute l'équipe qui montre que le bénévolat est un moyen de fédérer des volontés individuelles capables de monter de grands projets. Comme toute association, ils vous ouvrent volontiers leurs portes (renseignements M Thomas : 02 98 25 02 22)

A surveiller sur l'agenda du Comité d'Animation :

Une **journée Poker** prévue en septembre et une **Soirée Country** prévue en novembre.

Concert à Trévarn

Concert de musiciens apprentis et confirmés **dimanche 24 juin 11 h.**

Programme éclectique et **gratuit**

Apéritif et possibilité de pique niquer.

Visite de la chapelle à 16h.

Venez partager cette journée artistique !

Exposition « ÇA VA JAZZER »

Exposition de photographies relatant la musique à la chapelle

à partir du **samedi 23 juin**

ouvert de **10h à 18h.**

L'Artiste Caroline PASTOR évoque son œuvre : « Ce travail photographique s'est construit au travers de nombreux festivals en France. Le choix de l'image en mouvement



ainsi que des couleurs vives et chaudes évoquent pour moi la musique et l'esprit du jazz du moment. Mes tableaux photographiques expriment l'instant où la musique vous attrape et vous fait vibrer.

La photographie est pour moi un acte de liberté, un état d'esprit, un positionnement par rapport au monde, c'est l'outil de translation d'une expression intime et intuitive. La photographie m'ouvre un dialogue constant entre Imaginaire et Réalité ; un dialogue qui interroge l'Existence».

Anches et Cordes

L'association offre un concert gratuit

le 27 juin à 18h30 à Ty An Holl

Au menu : musiques traditionnelles, accordéon diatonique, violon, bombarde et binou.

Venez nombreux !

Naturvan

Naturvan prépare activement son prochain trail de la Mignonne, qui est fixé au **samedi 22 septembre**. L'association compte rassembler 400 participants. Deux circuits devraient être proposés. Un de 28 km et un autre de 12 km, à travers les chemins piétons de la commune et des communes limitrophes. Contact : 06 64 80 59 73.

A noter aussi que Naturvan propose différentes activités, notamment pour les jeunes.

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 04 au 08 juin	Salade de tomates au thon Sauté de poulet lait coco Riz bio Fromage : Tomme noire Fruit bio	Saucisson à l'ail cornichons Filet meunière Haricots verts Yaourt sucré Fruit	Melon Rôti de porc Carottes pdt au cumin Plateau de fromage	Betteraves râpées bio Dos de lieu au four Pommes de terre vapeur Fromage : Vache qui rit Fraises
Du 11 au 15 juin	Taboulé au jambon Escalope de volaille Courgettes à la crème Fromage : Edam Fruit bio	Sandwich au crabe Chipolata aux oignons Jardinière de légumes Yaourt sucre de canne	Salade nantaise Gigot d'agneau Poêlée campagnarde Yaourt bio	Radis sauce fromage blanc Dos de lieu en sauce Sarazin bio aux légumes verts Fromage : Emmental Fruit
Du 18 au 22 juin	Melon Jambon blanc Purée de pommes de terre Fromage : Mini babybel Fraises	Salade d'azuki aux tomates Dos de lieu Poêlée de légumes Fromage blanc sucré	Pastèque Tajine au poulet Semoule couscous Fromage blanc bio aux fruits	Salade piémontaise Croque monsieur Salade verte Fromage : Leerdamer Fruit
Du 25 au 29 juin	Rillettes de thon Haché de poulet à l'emmental Coquillettes bio Fromage : Emmental Fruit bio	Salade tomates mozzarella Bœuf mironton Carottes vichy bio Crumble aux pommes	Carottes râpées bio Sauté de porc au lait Pdt frites Fromage Glace au lait bio	Salade de tomates maïs Filet meunière Purée de légumes Yaourt sucre de canne Nectarine
Du 2 au 5 juillet	Surimi légumes râpé Tomate farcie Ebly Petit nova Pêche	Salade de betteraves Sauté d'agneau Haricots blancs Fromage : camembert Pomme	Melon d'eau Raviolis au gratin Compote Yaourt à boire	 bonnes vacances à tous !!!

INFOS DIVERSES

Programme Jeunesse

Vac'ados

Le programme de juin est disponible en mairie et sur les sites de la commune (rubrique « Espace jeunesse » à la page du foyer) et de la MPT.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 13 juin dès 17h au foyer à Saint-Urbain, puis le vendredi 15 juin à la MPT dès 9h.

Séjours d'été

La plaquette se trouve également en mairie et sur les sites de la commune et de la MPT. Au menu : surf, bord de mer, « sensation », Golf du Morbihan et Prague.

Les inscriptions sont en cours à la MPT.

« On sort ce soir »

Le programme de juin des sorties du foyer est disponible en mairie et sur le site de la commune.

Les inscriptions se font auprès de l'animateur Julien ou à l'adresse: lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr

La passerelle (pour les 9 - 12 ans)

Le programme de juin est disponible en mairie et sur les sites de la commune et de la MPT. Au menu : char à voile, cartes en folies, randonnée au Huelgoat et multi-sports.

Animation école

Kermesse

Le **10 juin 2012** aura lieu la traditionnelle kermesse de l'école de Saint-Urbain.

Au programme :

Dès 11h30 : vente de pâtisseries

A partir de 13h30 : ouverture des stands (*tombola, loterie, structure gonflable, balade en calèche et divers jeux...*).

A 15h30 : Spectacle des enfants.



Collecte de journaux

Tous les derniers samedis du mois, l'Animation école organise une collecte de journaux au hangar communal de 10h30 à midi. Cette collecte permettra de récolter de l'argent pour financer les actions au profit des élèves de l'école.

Pensez à garder vos journaux pour cette opération.



CAFES-JARDINS

Malgré une météo capricieuse, le 21 avril dernier, une trentaine de personnes a participé au café jardin chez Madeleine et Jean Pierre CORRE.

Le sujet du jour qui portait sur le calendrier des semis en plein air ou sous tunnel souleva de nombreuses questions. Devinette : combien de graines obtenues avec un seul plant de radis ? Réponse : 15000. Une idée à développer pour l'obtention de semences.

Semer avec la lune ou pas ? les avis divergent. Il est conseillé de ne pas jardiner en périgée ou apogée et de semer 2 jours avant et après la nouvelle et pleine lune, éviter les semis trop hâtifs. Un calendrier des semis a été présenté. Une méthode pour l'obtention de tomates : mettre une tomate entière dans du terreau humidifié et laisser germer. Jean-Pierre nous a présenté son prototype pour faire des mini mottes, que d'ingéniosité !

Les discussions se sont prolongées autour du traditionnel gâteaux, café, cidre.



TRI SÉLECTIF

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire.

Différentes actions sont prévues :

- développer le compostage individuel ;
- développer la collecte des recyclables au porte à porte en alternance avec la collecte des ordures ménagères ;
- améliorer les conditions de collecte (collecte en bacs normalisés) ;
- améliorer la collecte du verre.

L'éco-point qui se trouve en face du terrain de foot sera supprimé. Seules les colonnes pour le verre seront maintenues.

Ces actions seront mises en œuvre en deux temps :

- *d'avril à juillet 2012* : information et équipement des usagers en bacs et composteurs ;
- *à la fin septembre 2012* : mise en place de la nouvelle organisation avec un passage alterné d'une semaine sur deux de la collecte d'ordures ménagères, puis du tri sélectif.

Pour une optimisation de ces ramassages, il vous sera demandé de bien vouloir regrouper les conteneurs par zone de quartier pour diminuer les actions d'arrêt et de redémarrage qui coûtent cher en temps et en consommation de carburant.

Après concertation avec le service de réputation de la Communauté de communes, un courrier personnalisé par quartier, précisant l'emplacement de regroupement souhaité, sera expédié à chaque administré de la commune.

Les personnes souhaitant se renseigner ou s'équiper de bacs ou de conteneurs peuvent les retirer au service environnement de la Communauté de communes, zone de Saint Ernel à Landerneau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 02 98 21 34 49 - environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr.

Une réunion d'information qui a rassemblé une centaine de personnes s'est tenue le jeudi 24 mai pour expliquer le déroulement des opérations.

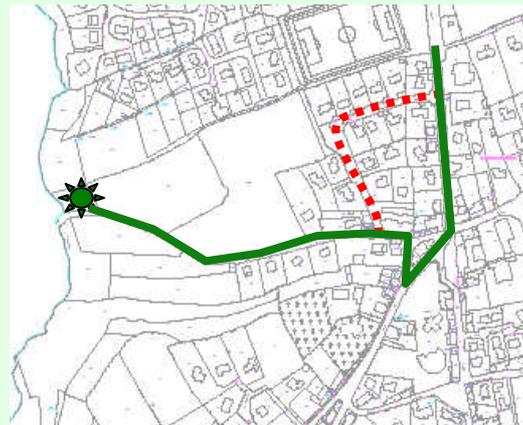
Le public nombreux et attentif →

Espace déchets verts

ERRATUM

Une inversion des noms de rue dans la légende du parcours pour accéder à l'aire de déchets verts s'est glissée dans le dernier bulletin.

Pour accéder à l'aire de déchets verts, il faut privilégier la rue de la Fontaine (tracé en trait plein sur le plan) et éviter de passer par les allées Roland Doré et Sainte Ursule (tracé en pointillé sur le plan).



Aire de déchets verts



Rue de la Fontaine



Allées Roland Doré et Ste Ursule

Pour rappel, si vous avez de gros volumes (arbres...), privilégiez les déchèteries de Pencran ou de Daoulas, plus adaptées.

POUVOIR DE POLICE

Il arrive parfois que des déchets inappropriés soient abandonnés à l'aire de déchets verts ou aux abords de l'éco-point (notamment cartons, emballages plastiques ou même poubelles !!!). De simples avertissements ont pour l'heure été envoyés aux personnes incriminées ; mais le Maire pourra à l'avenir faire valoir son pouvoir de police, et porter plainte auprès de la gendarmerie.

Par respect pour tous, n'abandonnons pas nos déchets !



L'électrification de Saint-Urbain

Les extraits issus des registres des conseils municipaux de Saint-Urbain sont reproduits en « italique » avec leurs éventuelles fautes d'orthographe.

Premier projet en 1926

La session de **mai 1926** aborde le sujet de l'électrification de Saint-Urbain. Le conseil « vote 140 francs en vue des études d'un réseau de distribution d'énergie électrique ». Monsieur le maire exposant au conseil « les avantages que présenterait pour les habitants de la commune la distribution de l'énergie électrique à la fois en vue de l'éclairage et de la force motrice ». Chacun sait l'importance de l'électricité dans notre vie quotidienne, notamment lors de différentes longues coupures d'EDF.

Vingt ans plus tard...

La séance du **26 octobre 1946** est riche en enseignements sur la physionomie de notre commune à la sortie de la guerre. Le principal sujet est le projet d'électrification du bourg. Le Maire de l'époque, Jean-Louis BILLANT dresse un portrait de notre commune pour laquelle, il y aurait « le plus grand intérêt à être dotée d'un réseau de distribution d'énergie électrique ». « La commune est essentiellement agricole, que sur la population de 620 habitants, 500 personnes ont [...] la qualité d'agriculteurs et sont réparties sur 90 exploitations (aujourd'hui seulement 14), et [...] que sur une superficie totale de 696 hectares de terres labourables 300 ha sont, en année moyenne, consacrées aux cultures suivantes, blé, avoine et orge. » « On y relève ainsi les quantités de bestiaux (boucherie) (boeufs) 150, (veaux) 200 ».

Le maire explique que « l'utilisation de l'énergie électrique dont les applications aux travaux agricoles sont multiples et sans cesse étendues, ne pouvait que faciliter et rendre plus

abondante la production tout en suppléant dans une appréciable mesure au manque actuel de main d'œuvre.

Mais le maire ne pense pas qu'aux bêtes et à l'agriculture, mais aussi à la culture. Aussi il précise qu'« *il sera dans la nouvelle ménagère rurale qui se crée à Créach Balbé à 80 mètres du bourg sinon impossible, du moins très difficile de donner sans électricité aux élèves d'abord puis aux jeunes filles des campagnes qui viendront suivre des cours, l'instruction nécessaire.* »

Le maire ne connaît pas encore les estimations du coût de tels travaux, mais estime que la commune aura « *recours à un emprunt d'une durée de 25 à 30 ans* », et que ces travaux « *se feront par tranches, le 1^{er} secteur électrifié sera le bourg et la ménagère agricole* ».

Le registre des délibérations transcrit que « *le conseil ouï l'exposé du maire, considérant que l'établissement d'un réseau de distribution d'énergie électrique serait pour la commune d'une importance essentielle* ». Il « *sollicite, le concours gratuit du service du génie rural pour l'étude technique du projet et l'allocation pour l'exécution ultérieure des travaux d'une subvention sur les fonds du budget du ministère de l'agriculture* ».

Il faut savoir que l'électrification rurale en France a connu des développements différents selon les départements et les régions en fonction des conditions naturelles et des facteurs politiques et administratifs locaux. Ainsi les départements de l'Ouest, et plus particulièrement ceux de la Bretagne, furent les plus difficiles à électrifier. Les raisons en sont nombreuses : une population très dispersée et répartie sur toute la commune, de petites exploitations qui pratiquent la polyculture et l'élevage, des bâtiments agricoles et des fermes de taille modeste, un grand nombre d'exploitations affermées et morcelées, un obstacle physique

sérieux à l'établissement des lignes de distribution dû aux nombreux talus plantés d'arbres et de haies et surtout une absence presque totale de grandes centrales hydroélectriques ou thermiques¹. Le Finistère en 1946 était le département le moins électrifié avec seulement 43% de la population bénéficiant de l'électricité.

La séance du **10 août 1947**, fait état de l'affiliation au syndicat d'électrification de Daoulas. Le conseil municipal, « *considérant qu'il y a lieu d'envisager l'électrification de la commune, et que le meilleur moyen d'y parvenir est de se grouper avec les communes environnantes faisant partie du syndicat d'électrification de Daoulas* ». Jean Quillien et François Callec sont les deux représentants communaux de ce syndicat.

Afin de favoriser l'électrification de la France, le Ministère des travaux publics initie les formations de syndicats départementaux des Collectivités concédantes de gaz et d'électricité faisant suite aux nationalisations des compagnies de gaz et d'électricité sur le territoire.

Le maire donne lecture lors du conseil du **7 janvier 1948** des statuts de ce syndicat et s'engage « *à voter les crédits nécessaires pour payer les cotisations et contributions déterminées par le comité du syndicat* ». Ainsi lors de la séance du 1^{er} octobre 1950, la commune « *autorise le prélèvement de 10 % sur les surtaxes revenant à la commune pour faire face aux dépenses de fonctionnement du syndicat d'électrification de Daoulas.* »

Julien POUPON

Source : 1- Arnaud Berthonnet « L'électrification rurale », Histoire & Sociétés Rurales 1/2003 (Vol. 19), p. 193-219.

La suite de cette saga dans un prochain bulletin...